

## **Covid-19 : les Rencontres santé-travail 2020 reportées, les services de santé au travail interentreprises (SSTI) mobilisés auprès des entreprises**

**Les représentants nationaux des services de santé travail interentreprises se sont réunis hier, jeudi 12 mars 2020 et ont décidé, en responsabilité, de reporter les Rencontres santé-travail « La Prévention en Actions » initialement prévues le 2 avril 2020 au 24 septembre 2020, compte tenu de la situation exceptionnelle relative au Covid-19.**

Cette manifestation nationale animée par plus de 150 services de santé au Travail pour la deuxième année consécutive, était l'occasion d'engager des échanges, débats et animations autour du maintien en emploi et de la prévention auprès des employeurs et des salariés.

Or les Services de Santé au Travail Interentreprises sont actuellement pleinement mobilisés par cet épisode épidémique aux côtés des entreprises. En relai des consignes de prévention et de sécurité sanitaire délivrées par les autorités gouvernementales, ils accompagnent leurs adhérents, en particulier les TPE-PME et leurs 15 millions de salariés, dans la gestion de cette crise sanitaire majeure et les conseillent dans la mise en œuvre des mesures nécessaires sur le lieu de travail.

Dans ce contexte, Présanse, l'association représentative des Services de Santé au Travail Interentreprises, a fait le choix de décaler les nombreuses rencontres programmées au 24 septembre 2020.

**Les Services de Santé au Travail Interentreprises, des moyens opérationnels, ancrés sur l'ensemble du territoire, pour conduire une politique de prévention et de promotion de la santé au travail.**

Associations loi 1901, forts de plus de 17 000 collaborateurs dont 4 500 médecins du travail, les SSTI sont en capacité d'accompagner toutes les entreprises dans leur démarche de prévention, en particulier les TPE-PME et leurs 15 millions de salariés.

Cette capacité d'intervention, le niveau de compétences déployées, et la couverture territoriale complète – avec plus de 22 000 lieux de consultation répartis partout en France – font des SSTI des acteurs uniques pour conduire une politique de prévention et de promotion de la santé. Ils constituent un point d'entrée identifié et accessible par les entreprises, au moment de conduire leurs actions en faveur de la santé au travail.

Présanse fédère et représente les Services de Santé au Travail Interentreprises depuis plus de 70 ans. Présanse est un interlocuteur pour les Pouvoirs publics, et pour l'environnement institutionnel de la Santé au travail en général.

**À propos de Présanse :** Association à but non lucratif, Présanse est l'organisme représentatif des Services de Santé au Travail Interentreprises. Il en regroupe 210, couvrant tout le territoire national, employant 17 000 collaborateurs dont plus de 4 500 médecins du travail. <http://www.presanse.fr>  
[Suivez Présanse sur Twitter](#)

**Contact presse : Boris Cavaglione**  
**Agence Epoka pour Présanse – 06 84 84 37 53 [bcavaglione@epoka.fr](mailto:bcavaglione@epoka.fr)**